Département
D'ILLE-ET-VILAIN
Arrondissement
De RENNES
Canton
De MONTFORT

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213502776-20260518-D_2026_30-DE

COMMUNE DE SAINT-GONLAY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 Mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint Gonlay se sont réunis à la mairie de Saint Gonlay sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Claude DENIS, Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M DENIS Jean-Claude ; Mme GOUGAUD Nathalie ; M DEBOOS Jean-Yves ; Mme LESAGE Sandrine ; M Rémi POULAIN ; Mme LECOMTE Rachel ; M ELLIOT Olivier ; Mme DAUCE Rachel ; M MESSU Mickael ; Mme LESIEUR Stéphanie ;

Excusés : M Patrick MERDRIGNAC (donne pouvoir à M. ELLIOT Olivier)

Nombre de conseillers : en exercice = 11
Présents = 11
Votants = 11

Convocation : 05 Mai 2026

Délibération n° 2026.30
FINANCES : Devis pour la rénovation du Pont Jean

Monsieur le Maire présente aux élus, le devis de l'association EMPREINTE pour finaliser les enduits intérieurs et extérieurs du moulin du Pont Jean.

Le devis s'élève à 8000 €.

Après en avoir discuté les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents, valide le devis présenté pour un montant de 8000 € et charge Monsieur le Maire ou un de ses adjoints de signer tout acte relatif à cette affaire.

Le Maire, Jean-Claude DENIS

MAIRIE DE SAINT-GONLAY
ILLE ET VILAINE

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signés au registre les membres présents.
Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise à la Préfecture de RENNES le 12/05/2026